

Le 11 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chères familles,

Au terme de cette année scolaire nous sommes heureux de féliciter les lauréates et les lauréats aux différents examens de juin 2024 (DNB, Baccalauréat, BTS) et saluons les excellents résultats de l'Institution dans toutes les unités, du collège au supérieur en passant par les lycées. Le nombre important de mentions témoigne de l'engagement et de la détermination de nos élèves, et souligne le dévouement de nos équipes pédagogiques.

Nous tenons à nouveau à remercier tous les parents qui ont choisi de nous faire confiance pour l'accompagnement éducatif et pédagogique de leurs enfants. Ils sont la raison d'être de notre mission. Nous sommes fiers d'avoir contribué à leur réussite et à leur épanouissement.

Enfin, nous sommes ravis d'accueillir les nouvelles familles qui adhèrent à notre projet éducatif.

Dès à présent nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer ces quelques renseignements pratiques concernant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024 à Sainte Marie.

Nous vous précisons que les listes de fournitures scolaires en collège sont d'ores et déjà consultables sur notre site internet www.esbc.fr.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, qu'elles soient ressourçantes et riches de multiples bonheurs à partager avec vos proches.

Arnaud PATURAL
Directeur Général

Organisation de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre

Direction :

Directeur coordinateur ESBC	M. Arnaud Patural
Directrice Ecole Saint-Dominique	Mme Axelle Larue
Directrice Ecole Saint-Etienne	Mme Anne-Elizabeth d'Hermy
Directrice Ecole Notre Dame de Sancerre	Mme Anne-Elizabeth d'Hermy
Directrice Ecole Sainte Thérèse de Dun/Auron	Mme Marie-Claire Lecomte
Prêtre référent	Père Vincent Joyau



Organisation de la direction du collège et du lycée Sainte-Marie

Sur RDV au 02 48 50 96 60 (collège-lycée) et 02 48 50 96 73 (IES)

M. Arnaud PATURAL	Directeur général
Mme Sabine BONTEMPS	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 6 ^e
Mme Christine AGUESSE	Directrice adjointe, responsable pédagogique des 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e
Mme Estelle TALBOT-DUCHEREUX	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 2 ^{ndes}
Mme Isabelle VAGNE	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 1 ^{ères} et Terminales
Mme Nathalie LEMARECHAL	Directrice-adjointe, Institut d'Enseignement Supérieur et UFA
Mme Isabelle MEURIOT	Directrice-adjointe, responsable de l'Institut Linguistique Franco-Chinois



Contacts utiles

- **Vie scolaire 6^e** : 02.48.50.96.79 – M. François RIGOLLET
- **Vie scolaire 5^e, 4^e, 3^e** : 02.48.50.96.69 – M. Frédéric DESABRES
- **Vie scolaire 2^{nde}** : 02.48.50.96.75 – Mme Valérie LAFOSSE
- **Vie scolaire 1^{ère}, T^{ale}** : 02.48.50.96.72 – M. Benjamin BARILLOT
- **Internat filles** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – Mme Bérengère MERLIN
- **Internat garçons** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – M. Samuel BOUGNOUX
- **Mme Marie-Madeleine SANVEE** : Psychologue scolaire, reçoit les parents et les élèves qui le souhaitent, sur rendez-vous. S'adresser à l'accueil de Sainte-Marie.

Toute l'administration est regroupée au 38 rue Jean Baffier. Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h45, du lundi au vendredi.

L'établissement sera fermé du lundi 22 juillet au lundi 19 août 2024 inclus.



Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée Internat
6 ^e	Lundi 2 septembre à 8h45 Fin des cours à 15h40	Lundi 2 septembre de 7h45 à 8h45
5 ^e	Lundi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 16h50	Lundi 2 septembre de 9h00 à 10h00
4 ^e	Lundi 2 septembre à 10h30 Fin des cours à 16h50	Lundi 2 septembre de 9h30 à 10h30
3 ^e	Lundi 2 septembre à 9h30 Fin des cours à 15h40	Lundi 2 septembre de 8h30 à 9h30

NB : Les cours débuteront le mardi 3 septembre, selon leur emploi du temps.

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les nouveaux élèves, une tablette sera fournie à la rentrée. **Une réunion d'information sur l'utilisation de la tablette est prévue le mardi 24 septembre 2024 de 18h à 19h (Amphi IES) pour tous les parents** (cf plaquette Eduquer au numérique en PJ)

La liste de fournitures est téléchargeable sur notre site internet www.esbc.fr

NB : Un dictionnaire de français sera remis par le Conseil Départemental du Cher à tous les élèves entrant en classe de 6^e.

Etude :

- Possibilité de rester à l'étude de 17h à 18h, lundi, mardi et jeudi.
Coût : 6.50€ par soir ou 390€ à l'année.

Réunions de rentrée (17h30 à l'Amphi IES)

- 6^e : mardi 3 septembre 2024
- 5^e : jeudi 5 septembre 2024
- 4^e : mardi 10 septembre 2024
- 3^e : mercredi 4 septembre 2024

Entretiens parents - professeurs 1^{er} trimestre

- 6^e : mercredi 18 décembre 2024
- 5^e : mercredi 20 novembre 2024
- 4^e : lundi 25 novembre 2024
- 3^e : mercredi 27 novembre 2024



Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Les cours normaux débuteront dès le mardi 3 septembre, selon leur emploi du temps.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée internat
2 ^{nde}	Lundi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 15h40	Lundi 2 septembre de 9h00 à 10h00
1 ^{ère}	Lundi 2 septembre à 10h30 Fin des cours à 15h40	Lundi 2 septembre de 9h30 à 10h30
Terminale	Lundi 2 septembre à 11h00 Fin des cours à 15h40	Lundi 2 septembre de 10h00 à 11h00
BTS	Mardi 3 septembre à 14h30	---

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les nouveaux élèves, une tablette sera fournie à la rentrée. **Une réunion sur l'utilisation de la tablette est prévue le mardi 24 septembre 2024 de 18h à 19h (Amphi IES)**

Fournitures

2^{nde} : Prévoir plusieurs cahiers grand format.

Pas de trieur

Raquette de badminton

Travaux pratiques :

Le port d'une blouse en coton est **OBLIGATOIRE** pour les travaux pratiques de physique chimie et S.V.T.

Demie-journée autonome et responsable pour les lycéens : A compter de fin septembre, nous proposons une demi-journée d'autonomie où les élèves seront libres de choisir leur rythme et leur lieu de travail. Cet espace-temps d'autonomie permettra aux élèves, qui le souhaitent, et en accord avec leurs parents, de suivre des activités extra-scolaires (compétitions sportives...).

Réunions de rentrée (17h30 à l'Amphi IES)

- **2^{ndes} :** jeudi 12 septembre 2024

- **1^{ères} :** mercredi 11 septembre 2024

- **T^{ales} :** lundi 9 septembre 2024

Entretiens parents - professeurs 1^{er} trimestre

- **2^{ndes} :** jeudi 21 novembre 2024

- **1^{ères} :** mercredi 26 novembre 2024

- **T^{ales} :** lundi 2 décembre 2024



Agenda 2024-2025

Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre : lundi 9 septembre 2024 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration. Fin des cours à 14h30

Journée des Communautés de l'ESBC : vendredi 27 septembre 2024 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là.**

Journée pédagogique enseignants : mercredi 9 octobre 2024 – **les élèves n'auront pas cours ce jour-là**

Remise des diplômes du DNB : vendredi 18 octobre 2024 à 17h30 (Salle de conférence)

Remise des diplômes BTS et BMD : vendredi 18 octobre 2024 à 19h30 (Amphi IES)

Remise des diplômes Baccalauréat : vendredi 8 novembre 2024 à 19h30 (Amphi IES)

Stage en entreprise pour tous les élèves de 3^{ème} : du 25 novembre au 29 novembre 2024

Carrefour des métiers (élèves de 2^{nde} et 1^{ère}) : vendredi 29 novembre 2024

Fin du 1^{er} trimestre : vendredi 29 novembre 2024

Journée pédagogique : lundi 6 janvier 2025. **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là**

Journée portes ouvertes de l'Ensemble Scolaire : samedi 1^{er} mars 2025

Fin du 2^{ème} trimestre : collège : vendredi 14 mars 2025 / Lycée : vendredi 7 mars 2025

Soirée de Gala Sainte-Marie : mercredi 7 mai 2025

Stage pour les élèves de 2^{nde} : entre le 16 et le 28 juin 2025

Ponts :

1^{er} mai : Du mercredi 30 avril (après les cours) au lundi 5 mai 2025 (matin)

8 mai : Du mercredi 7 mai (après les cours) au lundi 12 mai 2025 (matin)

Ascension : du mercredi 28 mai (après les cours) au lundi 2 juin 2025 (matin)

VACANCES SCOLAIRES :

VACANCES DE TOUSSAINT : du vendredi 18 octobre 2024 (après les cours) au lundi 4 novembre 2024 (matin)

VACANCES DE NOËL : du vendredi 20 décembre 2024 (après les cours) au mardi 7 janvier 2025 (matin)

VACANCES D'HIVER : du vendredi 7 février 2025 (après les cours) au lundi 24 février 2025 (matin)

VACANCES DE PRINTEMPS : Du mardi 8 avril 2025 (après les cours) au mardi 22 avril 2025 (matin)
Attention dates différentes du calendrier national pour compenser les jours chômés des week end du 1^{er} et 8 mai.



Sweat ESBC

Au cours du 1^{er} trimestre, chaque élève de l'établissement (sauf maternelles) recevra un sweat aux couleurs de l'établissement.

Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il sera demandé aux élèves de porter ce vêtement. Nous invitons chaque élève à en prendre le plus grand soin.



Carnet de correspondance

Collège : Chaque élève reçoit un carnet de correspondance le jour de la rentrée qui sert de lien entre la famille et l'établissement au collège. L'élève doit l'avoir en sa possession, notamment pour toutes les autorisations de sorties. En cas de perte, son remplacement sera facturé 10 €.

Lycée : Le carnet de correspondance est numérique.

Badge nominatif

Dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, chaque élève est muni d'un badge nominatif qu'il doit avoir **obligatoirement** avec lui, pour entrer et sortir du collège ou lycée. Ce badge sert également de carte de cantine. En cas de perte ou de casse, son remplacement sera facturé 5 €. Le badge peut être dématérialisé sur le téléphone portable de l'élève

Absences

En cas d'absence, il est indispensable que les parents préviennent les responsables de la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant 8h00.

Carte d'identité : les élèves doivent avoir **obligatoirement une carte d'identité nationale en cours de validité** (pour examens, voyages, etc..).

Bourses

Les élèves du collège dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain montant, peuvent bénéficier d'une BOURSE DEPARTEMENTALE ainsi que d'une BOURSE NATIONALE. Les dossiers seront à retirer au secrétariat de Sainte-Marie à la rentrée et devront être retournés dûment complétés avant octobre 2024. Les demandes sont à renouveler chaque année.

Pour le lycée, les demandes de BOURSE NATIONALE débuteront en septembre 2024. Les dossiers seront à retirer auprès de notre secrétariat. Les nouveaux élèves qui ont déjà été boursiers, devront nous le signaler dès la rentrée.

Assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. L'adhésion à la Mutuelle St Christophe vous a été proposée dans le dossier de ré/inscription. Toute famille qui ne souhaite pas y adhérer doit fournir **impérativement et au plus tard, le jour de la rentrée scolaire** une attestation de sa propre assurance précisant le nom/prénom des enfants, ainsi que les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant toute l'année scolaire 2024-2025 (Cf Cotisations du règlement financier). **Nous vous enverrons un message fin août pour téléverser ce document sur votre espace ecole directe.**

Sans justificatif d'assurance, l'adhésion (11,50 € par an et par enfant) vous sera facturée et non remboursée.



Demi-pension

Selon l'emploi du temps de votre enfant, nous vous demandons de confirmer le choix définitif de demi-pension pour l'année scolaire (soit 2, 3, 4 ou 5 jours) au plus tard le 13 septembre 2024. Tout élève déjeunant en dehors de ces jours est considéré comme externe.

Les élèves munis d'un téléphone portable pourront bénéficier du badge cantine dématérialisé (sauf pour les 6eme). Le scan du code-barre est indispensable pour accéder au self. En cas de dégradation (code barre inutilisable) ne nous permettant pas d'identifier l'élève, un nouveau badge lui sera délivrée au tarif de 5 €.

- **Demi-pension Collège :**

Le coût d'un **déjeuner occasionnel pour un élève externe est de 7,98€.**

Un plateau d'élève comprend 5 composantes :

- une entrée, un légume et/ou féculent, une protéine, un laitage ou un fromage et un dessert + 1 fruit

- **Demi-pension lycée :**

A chaque passage au self ou cafeteria, le lycéen verra sa carte débitée du coût de son repas. L'approvisionnement de la carte self se fait **sur votre espace école directe** (rubrique porte-monnaie restauration) ou par chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre, déposé à l'accueil.



Internat

- Recommandations aux familles des internes : les parents ne peuvent pas accéder aux chambres et aux dortoirs des élèves pendant l'année scolaire et doivent s'adresser à l'accueil si nécessaire.

L'argent et les objets de valeur sont **sous l'entière responsabilité des élèves.**

- Fonctionnement du mercredi après-midi pour les internes du collège : diverses activités sont proposées par l'établissement. Pour les autorisations particulières de sortie le mercredi après-midi, les parents doivent fournir un courrier à M. Rigollet (6^e) ou M. Desabres (5^e, 4^e, 3^e) dès le lundi matin.

- Caution pour l'internat : un état des lieux précis sera établi en présence des élèves dans chaque chambre de l'internat (garçons et filles).

Les parents établissent un chèque de caution d'un montant de **100,00 €** que l'élève remettra à son responsable d'internat lors de l'état des lieux.

Le chèque ne sera pas débité et sera remis en fin d'année si aucune dégradation n'a été constatée.

Merci d'établir le chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre et de le remettre à votre fils/fille pour la rentrée.

- Trousseau : les internes apportent alaise, draps, couverture ou couette, oreiller ou traversin, drap de bain ou peignoir et chaussons ou claquettes.

- Rappel : Le petit déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les lycéens. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat pour les collégiens.



Comptabilité

Le règlement par carte bancaire s'effectue sur votre espace famille via ecole directe.

LE DECOUVERT N'EST PAS AUTORISÉ. Vous devez approvisionner la carte de self régulièrement, dès la rentrée, par CB ou en déposant un chèque à l'ordre de Ogec Bourges Centre à l'accueil.

En cas de non-paiement d'un trimestre dû à son terme, sans explication des parents, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avec accusé de réception.

CHANGEMENT DE REGIME : Les changements de régime ne seront plus possibles en cours d'année, sauf cas exceptionnels (maladie, perte d'emploi, décès). En ce cas, il faut en informer par écrit les directrices pédagogiques du niveau concerné le plus tôt possible. Tout changement en cours de période scolaire sera facturé 20 €.



Ecole directe

Toutes les familles sont munies de leurs codes d'accès ecole directe.

COMMUNICATION : Vous recevrez toutes les informations importantes sur votre espace famille ecole directe.

DOCUMENTS : Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins trimestriels, certificat de scolarité, factures...). Il vous appartient d'enregistrer ces documents ou de les imprimer. Nous ne fournissons pas d'exemplaire papier.

PAIEMENTS : Vous pouvez régler les différentes prestations directement sur votre espace famille (paiement scolarité, self, voyages, sorties...) en consultant le porte-monnaie.

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



Information aux parents :

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements par e-mail : ilfbc@esbc.fr (Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges Centre)